

UN COMMERCE DES ARMES MEURTRIER

2012 : POUR UN TRAITÉ QUI ARRÊTE LE COMMERCE IRRESPONSABLE DES ARMES

875 millions d'armes légères et de petit calibre circulaient dans le monde dont près de 100 millions d'AK-47 et de modèles dérivés.



En juillet 2012, les Etats se réuniront à l'ONU pour négocier et adopter un traité international sur le commerce des armes classiques (TCA), pour lequel les ONG membres de la campagne « Contrôlez les armes » se mobilisent depuis 2003.

La France, quatrième exportateur mondial d'armement a jusqu'à présent soutenu son adoption. Mais dans cette dernière ligne droite, rien n'est encore joué, la France doit pousser pour que soit adopté le traité le plus ambitieux possible. Il doit dépasser les intérêts purement commerciaux des Etats et permettre effectivement de sauver des vies. Les événements sanglants au Moyen-Orient et en Afrique du Nord témoignent de cette impérieuse nécessité.

Un commerce dérégulé

Aujourd'hui, le commerce des armes dites « classiques » (à l'exclusion des armes nucléaires, chimiques, biologiques) représente l'immense majorité des armes en circulation (balles, porte-avions, chars, systèmes de guidage de missiles, etc.) mais ne fait l'objet d'aucune réglementation internationale exhaustive et juridiquement contraignante. La

mondialisation croissante du commerce des armes exacerbe la prolifération et les risques qu'encourent les populations civiles. Les systèmes de contrôle nationaux ou régionaux quand ils existent sont incomplets, inefficaces ou bien mal appliqués – voire inexistants. Les marchands d'armes sans scrupules exploitent cette situation et identifient le maillon faible de la chaîne d'approvisionnement afin de mener leur trafic. **90 % des armes issues du trafic sont au départ produites et commercialisées en toute légalité, avant d'entrer dans la sphère illicite du fait des faiblesses des systèmes de contrôle en vigueur.**

Violation du droit international humanitaire – les civils pris pour cible

21 mars 2011, Ali Abu Fanas à Misratah (Libye) : « Nous avons quitté notre maison, dans le centre de Misratah, pour nous rendre chez les parents de mon épouse. Nous étions tous dans la voiture. Ma femme Lotfia à côté de moi, à l'avant, et les quatre enfants derrière. (...) Aux abords de la faculté de médecine, il y avait beaucoup de tirs provenant des soldats de Kadhafi, (...). Ma femme a essayé de se baisser et moi j'ai tenté de m'arrêter. Il y a eu une grosse explosion. Un obus avait atterri sur le toit de la voiture, à l'arrière, là où les enfants étaient assis. Je me suis retourné et j'ai vu que mes enfants avaient été tués. »



Enfant soldat du FNI (Front des Nationalistes et Intégrationnistes) de Peter Karim. Ce garçon vient juste d'être désarmé et d'arriver au centre de transit de Kpandroma dans le district de l'Ituri pour être démobilisé. Malgré le processus de démobilisation, un nombre important d'enfants reste encore en brousse. Kpandroma, Ituri, RDC 2007. © Cédric Gerbehaye / Agence

Des conséquences meurtrières

Cette situation entretient un commerce des armes trop souvent irresponsable et au coût humain considérable. Les armes servent chaque année à perpétrer des milliers de violations des droits humains. Cela va de la torture au viol, en passant par les arrestations arbitraires, le meurtre, la négation de la liberté d'expression, de mouvement, du droit à l'éducation ou le recours à des enfants soldats. Mais aussi jusqu'à la perpétration de crimes de guerre et de violations susceptibles de constituer des crimes contre l'humanité, comme l'ont fait les forces du colonel Kadhafi. Les conséquences indirectes des conflits armés sont également meurtrières : effondrement de l'économie, infrastructures de santé et de sécurité dévastées, maladies et famine.

Protéger les populations civiles de la violence armée

Le prix Nobel de la Paix Oscar Arias déclarait en 1997 : « Les dirigeants locaux, régionaux et mondiaux doivent accepter le fait que nous ne pouvons plus laisser le marché libre diriger le commerce international des armes. [...] Au contraire, il nous faut convenir que bien souvent le commerce des armes est l'ami des dictateurs et l'ennemi du peuple. Il est temps de faire le choix entre les vies humaines et les armes. » Le TCA doit permettre de faire ce choix. Sa vocation est de prévenir tout transfert irresponsable d'armes, sans en interdire

Exploiter les failles juridiques de l'Ukraine au Libéria

En violation de l'embargo de l'ONU sur les armes en vigueur depuis 1992, le courtier en armes Leonid Minin a exploité la faiblesse des contrôles internationaux pour fournir des armes au Libéria. En 1999, par exemple, il a utilisé de faux documents pour transférer 68 tonnes de surplus d'armes militaires entre l'Ukraine et le Libéria, via le Burkina Faso, en recourant à une société-écran située à Gibraltar et immatriculée dans les îles Vierges britanniques. En août 2000, Leonid Minin a été arrêté en Italie puis accusé de trafic d'armes. Il a été ensuite relâché car l'Italie ne disposait d'aucune loi pour poursuivre ses activités de trafic d'armes, les armes n'ayant pas transitées par ce pays. Victor Bout, un autre trafiquant d'armes international, a été condamné aux États-Unis pour trafic d'armes en 2011.



Bombe à sous-munitions, Misratah, 15 avril 2011. On peut lire sur le côté de la bombe : « SMM MAT-120 LOT 2-07 ». © Amnesty International.

le commerce. En effet, si les États ont le droit de recourir aux armes pour garantir que la vie, la liberté et l'intégrité physique de tous leurs citoyens soient protégées contre des agressions militaires étrangères ou des situations de tensions et conflits internes, cette utilisation doit être strictement conforme au droit international.



Un avion-cargo Antonov 12 décollant d'une piste en Afrique centrale. Ce type d'avion a souvent été utilisé pour livrer des armes à des zones de conflit faisant l'objet d'un embargo dans de nombreux endroits du monde. © Guy Tillim

Quel traité voulons-nous pour sauver des vies ?

Pour être efficace le traité devra couvrir tous les types d'armement classique et de munitions, ainsi que le matériel dont l'utilisation peut-être potentiellement meurtrière dans le cadre d'opérations militaires et de maintien de l'ordre. Les révolutions arabes, notamment, ont démontré l'importance de voir les équipements de sécurité intérieure intégrés dans le champ du TCA. À Bahreïn, lors des événements meurtriers de février 2011, des grenades de fabrication française ont été identifiées. Tous les types de transferts internationaux (importation, exportation, transit etc.), de transactions internationales (vente, don, etc.) ainsi que toutes les activités (transport, intermédiation, etc.) facilitant ces derniers devront être contrôlés pour que les différentes responsabilités concourant à la réalisation du transfert soient clairement établies. **Chaque transfert d'armes doit être évalué**

par les autorités nationales sur la base d'une « règle d'or » inscrite au cœur du traité. Celle-ci visera à empêcher tout transfert dès lors qu'il existera un risque substantiel que l'acquisition ou l'utilisation des armes facilite des violations graves des droits humains, du droit international humanitaire ou sape le développement économique et social.

Une mobilisation internationale cruciale jusqu'en juillet 2012

Le processus en cours n'aurait jamais pu voir le jour sans la mobilisation de militants et sympathisants du monde entier, y compris dans les pays du Sud, dont les populations civiles sont les plus directement affectées. C'est grâce à leur pression que les Nations unies ont lancé officiellement en 2006 le processus qui doit conduire à l'organisation de la conférence de juillet 2012. En juin 2006, la pétition du « Million

Des achats d'armes qui nuisent au développement économique et social

Alors que le Pakistan a connu en 2009 un grave conflit ayant causé la mort de 5000 civils et le déplacement de 2,7 millions de personnes, la France y a livré pour 83,2 millions d'euros d'armes la même année. Par ailleurs alors qu'elle a accordé au Tchad une aide alimentaire d'urgence d'un million d'euros en 2010, la France lui a vendu l'équivalent de 3,3 millions d'euros d'armes l'année précédente : autant de ressources budgétaires précieuses que le Tchad n'a pas investies dans la prévention de la famine. Une famine aggravée en partie par l'instabilité entretenue par la circulation irresponsable des armes classiques.

de visages», à l'époque la plus grande pétition visuelle au monde signée par des citoyens de plus de 160 pays, avait ainsi été remise au Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan. Des prix Nobel de la paix, des chefs d'État, d'anciens correspondants de guerre, des parlementaires et des personnalités diverses du monde entier ont déclaré leur soutien au traité. ■

Un processus de près de quinze ans

1997 : Des lauréats du prix Nobel de la Paix réclament un Code de conduite sur les transferts internationaux d'armes.

Octobre 2003 : Lancement de la campagne «Control Arms», dans plus de 70 pays.

Décembre 2006 : Une écrasante majorité d'États membres de l'ONU (153) vote pour la première fois en faveur d'un processus onusien d'élaboration d'un TCA.

Décembre 2009 : Le principe du TCA est définitivement validé par 151 États dont les États-Unis jusqu'alors opposés au processus. Une vingtaine d'États (dont la Russie, la Chine, l'Égypte ou encore l'Inde) se sont systématiquement abstenus.

Juillet 2012 : Conférence de négociation finale du TCA aux Nations unies à New York.

Qui sommes-nous ?

CCFD-Terre Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire est créé en 1961 et finance quelque 500 organisations dans 70 pays, intervenant dans tous les domaines du développement. Grâce à son réseau de 15 000 bénévoles, il mène en France des campagnes d'information et de sensibilisation aux causes profondes de la pauvreté et à l'impact de nos modes de vie sur les pays du Sud. ccfd-terresolidaire.org

Amnesty International France

Créé en 1961 par Peter Benenson, Amnesty International est un mouvement mondial et indépendant rassemblant des personnes qui œuvrent pour le respect, la défense et la promotion des droits humains. www.amnesty.fr

Oxfam France

Oxfam France est une association de solidarité internationale qui agit sur les causes de la pauvreté et des injustices en menant des campagnes de mobilisation citoyenne et de pression sur les décideurs politiques. Elle est l'affilié français d'Oxfam, un réseau international de 15 ONG qui, ensemble, luttent contre les injustices et la pauvreté, en partenariat avec des organisations dans 98 pays. www.oxfamfrance.org



« Armes interdites » - DK - source : london.indymedia.org

RECOMMANDATIONS DES ONG À LA FRANCE

Les ONG demandent à la France de s'engager à œuvrer en faveur d'un traité qui :

- interdit tout transfert d'armes lorsqu'il existe un risque substantiel qu'elles soient utilisées pour commettre ou faciliter des violations graves du droit international relatif aux droits humains, au droit humanitaire, ou que ce transfert compromette le développement économique et social ;
- s'applique à toutes les armes classiques, les munitions, les équipements de maintien de l'ordre et de police ainsi qu'à tout type de transferts, de transactions et d'activités ;
- comprenne des indications détaillées sur sa mise en œuvre et son respect, et sur les obligations des États notamment en matière de transparence.

La France doit également montrer l'exemple en renforçant sa législation et en améliorant sa pratique de transparence en matière de contrôle des transferts d'armes.

liens ccfd-terresolidaire.org/armes
controlarms.org/speak%20out

à lire À venir : publication d'un **rapport sur les impacts du commerce des armes sur le développement.**

À travers une étude de cas sur le Tchad, ce rapport démontre que l'absence de contrôle sur les transferts d'armes favorise l'insécurité, menace le respect des droits humains mais est aussi source de mal développement (les achats d'armes étant souvent l'un des vecteurs de détournements de richesses qui auraient pu être investies dans l'amélioration des services de santé ou d'éducation). CCFD-Terre Solidaire, janvier 2012.

Halte au commerce de la terreur. Comment l'intégration de règles relatives aux droits humains dans le Traité sur le commerce des armes peut contribuer à garantir une véritable sécurité, Amnesty International, octobre 2009.

Armes sans frontières : Pourquoi un commerce mondialisé a besoin d'un contrôle mondial, rapport d'Oxfam, Amnesty international, International Network on small arms, octobre 2006.

Photo en première page : les munitions aussi doivent être incluses dans un traité sur le commerce des armes. © Norwegian Church Aid.

**Avec le soutien de Pax Christi France, Réseau Foi et justice
Afrique-Europe, Secours catholique-Caritas France.**

Pour en savoir plus et agir :
ccfd-terresolidaire.org/armes



Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire

4, rue Jean-Lantier - 75001 Paris
Tél. 01 44 82 80 00 • ccfd-terresolidaire.org



UN COMMERCE DES ARMES MEURTRIER



**2012 : POUR UN TRAITÉ QUI ARRÊTE LE COMMERCE
IRRESPONSABLE DES ARMES**

contrôlez les armes

Une campagne de :

